



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ

Séance du jeudi 3 juin 2021

Sous la présidence de M. le Doyen Julien Bourdoiseau

### CONSEIL PLÉNIER

#### Elus collège des professeurs et personnels assimilés

**Présents :** M. Alain Bousquet – Mme Patricia Brillet-Coutelle – M. Alexandre Deroche – Mme Marie Dugué – Mme Véronique des Garets – M. Pascal Favard – M. Patrice Mélé – Mme Olivia Sabard – M. Pierre-Yves Monjal

**Excusés :** RAS

#### Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés

**Présents :** Mme Élise Bonneveux – M. Julien Bourdoiseau – M. Mickaël David – Mme Évelyne Gauché – Mme Marie-Laure Gély – M. Yann Kossi – Mme Charlotte Leforestier – M. Martin Oudin – Mme Julie Scholler – M. Audric Vitiello

**Excusés :**

#### Elus collège des BIATSS

**Présents :** Mme Nadège Asselin – Mme Aurore Avril – M. Xavier Houiller

**Excusés :**

#### Elus étudiants :

**Présents :** M. Nathan Benadiba – M. Alexandre Bofwa-Mbuyi – Mme Ornella Dias – Mme Mathilde Farge-Bonnet-Mizzi – M. Adrien Hautereau – Mme Victoire Le Goaëc – M. Hugo Maussion-Venzac – Mme Tiphaine Ratte – M. Pierre-Antoine Torquet

**Excusés :**

#### Personnalités extérieures :

**Présents :** /

**Excusés :**

#### Membres siégeant au conseil de faculté à titre consultatif

**Présents :** M. Éric Blin – Mme Annabelle Hulin – M. Benjamin Lavergne – M. Olivier Legros – M. Daniel Mirza – M. Pierre Mouzet – Mme Federica Oudin – M. Kevin Parthenay – M. Arnaud Rivière – M. Didier Sabourault –

**Excusés :**

\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV du conseil du 25 mars 2021 (vote)
2. Informations générales
3. Désignation des personnalités extérieures proposées pour siéger au conseil de faculté (vote)
4. Calendrier facultaire 2021-2022 (vote)
5. Convention IAE/armée de l'air (vote)
6. Modifications de maquettes et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) (vote)
7. Demandes de renouvellement de diplômes et certificats universitaires (vote)
8. Questions diverses

\*\*\*

**Préambule :** Monsieur le Doyen souhaite la bienvenue aux nouveaux élus du conseil de faculté et les invite à se présenter brièvement.

### **1. Approbation du PV précédent (vote à main levée)**

En l'absence de remarque ou demandes de modification, le procès-verbal du conseil de faculté du 25/03/2021 est voté. **Il est approuvé à la majorité (2 abstentions).**

### **2. Informations générales**

#### a. Examens

Les examens organisés en distanciel se déroulent plutôt bien. Et le doyen de souligner l'investissement sans pareil de Carole le Brun, Benjamin Lavergne, Frédéric Luret, Olivia Sabard et Emmanuel Thibault.

#### b. Sélection en master

La plateforme E-candidats, qui est l'outil dédié à la sélection master, permet d'améliorer très notablement les conditions de travail des agents et des professeurs concernés. Cependant ce système exige d'ouvrir un à un des fichiers joints en support de chaque candidature. Nous avons donc souhaité aller plus loin en développant un outil complémentaire de classement automatique à partir de critères prédéfinis. Il s'agit d'obtenir une vue d'ensemble et synthétique des candidatures afin de répondre au mieux aux besoins des directeurs de formation. Ce développement a été l'occasion d'un long entretien de Monsieur le doyen dans le quotidien AEF Info et de nombreux échanges avec d'autres directeurs de facultés de droit.

#### c. Système d'implémentation des notes

Chaque année le service scolarité licences doit enregistrer manuellement environ 100 000 notes. Cette situation n'est pas tenable sans compter qu'elle est source d'erreurs. Frédéric Luret, professeur en informatique, a été missionné pour faire un audit de l'existant et proposer l'automatisation du système. Les résultats devraient être connus d'ici la rentrée.

#### d. Gestion des emplois et compétences

Federica Rougeat-Oudin, assessesse à la qualité de vie au travail, suggère que chaque agent puisse émettre une proposition de formation lors de son entretien annuel. Monsieur le Doyen recommande qu'il en soit systématiquement ainsi, ce qui devrait participer, même très modestement, de la gestion prévisionnelle des emplois, carrières et compétences.

e. Sécurisation du site et travaux

Les travaux de mise aux normes de certains bureaux seront continués dans le courant de l'été en tenant compte bien entendu du budget alloué et en concertation avec l'antenne technique (qui a un plan de charge des plus contraints).

Les dépenses d'équipement des salles se poursuivent également. Sur l'exercice 2020, ce sont environ 20 k€ qui ont déjà été alloués, pour répondre aux demandes des professeurs, à la suite de l'audit effectué par Philippe Dumas (audiovisualiste) en lien avec la DSI.

Le conseil est informé que l'antenne de Blois aura également vocation à être mieux équipée. Les travaux seront réalisés dans le courant du second semestre 2021.

Ces derniers équipements, qui participent de l'égalité de traitement des étudiants inscrits à Tours et à Blois, rendront possible la continuation des cours en hybride (au choix des professeurs ou bien en raison des contraintes de type sanitaire notamment).

Madame Gely s'interroge à cette occasion sur la faisabilité d'un soutien de la part des collectivités territoriales pour financer certains travaux de l'antenne de Blois. Monsieur le Doyen répond que la Région a soutenu l'Université en proposant des équipements informatiques de base à tous les étudiants pendant la période de confinement. Cette suggestion est toutefois bien notée. Des actions de sollicitation sur les 2 départements gagneraient en effet à être menées derechef.

f. Sécurisation des personnes

L'amélioration de l'efficacité des secours en cas d'accident ou malaise sur notre site a été réalisée, en lien avec le service PEPS et les 3 référents sécurité en poste à la faculté.

- Un mail explicatif a été envoyé à l'ensemble du personnel à propos de l'affichage, dans toutes les salles de cours et bureaux, de consignes beaucoup plus claires et concises de la conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident/malaise. Afin d'accélérer les secours auprès d'une personne défaillante, il suffit désormais d'appeler le **numéro unique** indiqué sur l'affiche (celui de l'astreinte des gardiens). Les gardiens, qui sont référents sécurité et SST, organisent immédiatement les secours auprès de la victime.
- Une antenne d'écoute psychologique du SSU est installée dans nos locaux pour faciliter les démarches des étudiants en détresse. Tout d'abord installée au niveau de l'accueil, elle pourrait être déplacée au 2<sup>ème</sup> étage dans un souci de discrétion et afin de disposer d'une salle d'attente.
- Une collecte de produits de 1<sup>ère</sup> nécessité à destination des étudiants a été mise en place au printemps par une association.
- Un lieu d'échange informel a été instauré pour faciliter les relations sociales entre étudiants dans une période où l'isolement était criant.
- La cohabitation forcée avec les gens du voyage tout au long de l'année, a posé une sérieuse question de sécurité, les agents envisageant très légitimement d'exercer leur droit de retrait.

La clôture du site afin d'empêcher définitivement l'accès aux communautés a été décidée. Une réunion avec la préfecture, le Clous et l'état-major de la police nationale a d'ailleurs été organisée afin d'évoquer le sujet qui touche également aussi bien les communes d'Indre et Loire que la métropole dans son ensemble.

g. Sécurisation de l'activité

La sécurisation juridique et l'amélioration des processus ont été continuées. L'appui du SOP a été demandé. Les informations ainsi collectées se sont révélées être d'une aide précieuse dans le pilotage de l'activité strictement administrative de la composante.

Monsieur Legros évoque à cette occasion le renouvellement des maquettes. Monsieur le doyen indique (pour mémoire) que l'offre de formation actuelle court jusqu'en 2023 et qu'une lettre de cadrage de l'Université pourrait être émise dans le courant de l'année 2022. Il rappelle à tous les présents que le congrès de la faculté, qui sera organisé dans le courant du mois d'octobre 2021, sera l'occasion de faire le point sur l'existant à la faculté et d'émettre des hypothèses d'orientation.

### **3. Désignation du collège des personnalités extérieures siégeant au conseil de faculté (vote sur l'outil en ligne Balotilo)**

Un récapitulatif des membres proposés par l'équipe décanale a été envoyé préalablement à la séance. Monsieur le doyen présente à nouveau les 5 personnalités qu'il soumet pour approbation au vote du conseil :

- Florence ALARY - Directrice du CLOUS. Organisme avec lequel la faculté travaille beaucoup plus étroitement depuis plusieurs mois ;
- Catherine de COLBERT - Vice présidente de la CCI en charge de l'enseignement, de la formation et de l'innovation (personnalité extérieure désignée à titre personnel par le conseil). Chambre consulaire au plus près des problématiques d'emplois, de métiers particulièrement sur le territoire ;
- Alain HOMPS - Secrétaire général et directeur juridique territoires du centre national d'équipement de production électrique - CNEPE (personnalité extérieure désignée à titre personnel par le conseil). Organisation dont le statut juridique a été très notablement modifié au cours des 10 à 15 dernières années pour tenir le rythme de la concurrence, qui est un sujet de préoccupation pour la faculté. L'expertise de M. Homps devrait nous apporter d'utiles éclairages sur nos activités.
- Jean-Yves LETERME - Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Tours (personnalité extérieure désignée à titre personnel par le conseil). M. le Bâtonnier est très désireux de se rapprocher de la faculté en vue notamment de l'accompagnement de la composante dans l'écriture d'une offre de formation continue. Nous pourrions ainsi nous positionner en tant que site de formation à titre subsidiaire pour l'Ordre des avocats, venant compléter notre offre d'enseignement initial. Ce point constitue une des lignes d'orientation de l'équipe décanale.
- Julien ZETLAOUI - Mandataire judiciaire (représentant d'une profession réglementée). La profession de M. Zetlaoui mêle le chiffre, le droit, l'économie, la finance et la gestion. Son profil paraît tout indiqué en raison de la pluralité des départements qui composent notre faculté.

A noter qu'il importera également au conseil, dans les prochains mois, de se prononcer sur les personnes que la mairie de Tours, la communauté d'agglomération de Blois agglompolys et le conseil départemental d'Indre et Loire (3 représentants d'une collectivité territoriale) proposeront.

Monsieur le Doyen fait procéder au vote des 5 personnalités extérieures (résultats [ici](#)). **Elles sont élues à la majorité (70% de participation).**

### **4. Calendrier facultaire 2021-2022 (vote à main levée)**

Le calendrier proposé se rapproche de celui de l'année dernière.

**Le calendrier facultaire 2021-2022 est porté au vote et est adopté à l'unanimité.**

### **5. Convention IAE / armée de l'air (vote à main levée)**

Il s'agit d'une action de formation continue de fonctionnaires de l'armée de l'air et de l'espace, en insertion dans le master 1 RH avec un mémoire à rédiger. Il est de bon augure qu'un autre service public fasse appel à l'Université pour assurer la formation continue de ses personnels.

P.A. Torquet, étudiant élu, demande s'il s'agit d'une formation spéciale. M. Rivière, directeur de l'IAE répond qu'il s'agit des mêmes cours que pour les étudiants en formation initiale. Il ajoute que ce partenariat est amené à ses développer (tous départements de la faculté confondus).

**Le projet de convention IAE / armée de l'air est porté au vote et est adopté à l'unanimité.**

### **6. Modification de maquettes et des M3C**

Un récapitulatif complet regroupant les modifications demandées et les argumentaires pour chaque maquette a été envoyé à l'ensemble des membres du conseil préalablement à la séance. Il s'agit là

de modifications plutôt mineures sauf pour deux d'entre elles, en attendant la campagne de renouvellement global qui interviendra en 2023.

- IEJ : rajout dans la maquette de la possibilité de stages en accord avec la réglementation.
- Licence professionnelle banque : largement refondue avec un enseignement réorganisé en blocs de compétences.

Martin Oudin soulève la question des modalités de contrôle des connaissances, les étudiants pouvant être amenés à se demander ce qu'on attend d'eux. Ces modalités devront être abordées lors du congrès de notre faculté à l'automne 2021.

**Le projet de modification des maquettes est porté au vote et est adopté à l'unanimité.**

## **7. Renouvellement de diplômes et certificats universitaires (vote à main levée)**

- Lodz : son renouvellement s'effectue tous les deux ans
- Management spécialisé : formation qui représente 60h de cours, renouvellement pour 4 ans
- Aptitude au développement professionnel : représente 200 h de formation accompagnées d'un stage de 4 à 8 semaines, renouvellement pour 4 ans.

**Le projet de renouvellement des diplômes et certificats universitaires présentés est porté au vote et est adopté à l'unanimité.**

## **8. Questions diverses**

- Monsieur Bofwa-Mbuyi, étudiant élu, s'interroge sur le délai d'obtention des résultats de 1<sup>ère</sup> session-semester 2 qui devraient être connus juste une semaine avant les dates de 2<sup>ème</sup> session. Monsieur le Doyen indique que les étudiants ont été informés de ce planning depuis un certain temps, que le délai de correction et de traitement des copies d'examens est très long compte tenu du nombre d'étudiants. Les équipes font néanmoins de leur mieux dans le but d'organiser la 2<sup>ème</sup> session fin juin et non en juillet ce qui n'emporterait certainement pas l'adhésion de la majorité des étudiants.
- Madame Bonneveux évoque la fresque climat, projet porté par l'équipe de direction universitaire pour la rentrée. Elle suggère d'accompagner l'Université sur cet événement en sollicitant par exemple les étudiants qui ont travaillé sur la démarche de Cop2 Etudiante. Monsieur le Doyen répond que c'est une très bonne idée et qu'il se charge de contacter le groupe de travail en question.

\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**